

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 104

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME PATRICIA SAEZ

OBJET

Délégation ressources naturelles et risques environnementaux - Subventions aux associations - Seconde répartition 2017

**Direction de L'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Stratégies Environnementales des Territoires
04 13 31 64 60**

PRESENTATION

Par délibération du 31 mars 2017, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique concernant la Délégation Ressources Naturelles et Risques Environnementaux.

Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Une première répartition s'est déroulée lors de la Commission Permanente du 12 mai dernier.

Pour cette seconde répartition, le Conseil départemental a été saisi de nouvelles demandes de subventions au titre des délégations susnommées.

C'est dans ce cadre qu'il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur les demandes suivantes.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Ressources naturelles (eau)

Subvention de Fonctionnement

Pour cette seconde répartition, ce sont dix sept demandes de subventions déposées par quatorze associations implantées sur les territoires des communes dont vous trouverez le détail en annexe du rapport.

Le montant total des demandes, dont vous trouverez le détail en annexe du rapport, s'élève à 136 532 €

Pour l'ensemble de ces demandes, il vous est proposé d'octroyer un montant total d'aides de **64 000 €** dont vous trouverez le détail en annexe du rapport.

Subvention d'investissement

L'association **Ecoute ta planète**, située à Châteauneuf-les-Martigues, souhaiterait acquérir un poste informatique dont le montant total s'élève à 1 615 €TTC.

Pour cette demande, il vous est proposé d'octroyer un montant d'aide de **646 €**, soit 40% de la dépense totale dont vous trouverez le détail en annexe du rapport.

L'association **Atelier bleu du Cap de l'Aigle**, située à la Ciotat, souhaiterait renouveler son parc informatique et acquérir du matériel pédagogique. Le montant total du projet s'élève à 4 161 €TTC.

Pour cette demande, il vous est proposé d'octroyer un montant d'aide de **3 329 €** soit 80% de la dépense totale dont vous trouverez le détail en annexe du rapport.

Risques environnementaux :

Participation aux structures

Pour cette seconde répartition, ce sont deux participations financières qui sont proposées pour AIR PACA et CYPRES.

Pour ces participations, il vous est proposé d'octroyer un montant de **60 000 €**, dont vous trouverez le détail en annexe du rapport.

PROPOSITION

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée :

- de vous prononcer favorablement sur l'octroi aux associations, figurant en annexe du rapport, d'un montant total de subventions en fonctionnement de **64 000 €** pour les ressources naturelles (eau) et d'une participation financière aux structures AIR PACA et CYPRES d'un montant total de **60 000 €** pour les risques environnementaux ;
- de vous prononcer favorablement sur l'octroi à deux associations, figurant en annexe du rapport, d'un montant total de subventions en investissement de **3 975 €** pour les ressources naturelles (eau) ;

Les dépenses correspondantes seront imputées aux chapitres 204 et 65 du budget départemental.

Au bénéfice de ces considérations et sur propositions de Madame la déléguée aux Ressources Naturelles et aux Risques Environnementaux, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

